

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20241015_P_150
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec l'association « BIONHEUR EN HERBE » pour une prestation « cuisine autour du feu » sur le thème de Noël et le secret de ses recettes en faveur des Assistantes Maternelles, Enfants et Familles qui fréquentent le Relais Petite Enfance du territoire Loire-Semène.

Le Président,

N° 20241015_P_150

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Association « Bionheur en Herbe »
Représentée par sa présidente Mme GEMEIN Gaëlle
777 Route des Fromentaux
43130 RETOURNAC**

Pour une prestation « cuisine autour du feu » dans le cadre du Noël du Relais Petite Enfance.

Dates et lieux : Le mercredi 4 décembre 2024 en l'Espace Socio Culturel de La Séauve sur Semène.

Durée : De 9h30 à 12h00

Participants : Assistantes Maternelles, Enfants et Familles qui fréquentent le Relais Petite Enfance.

Montant : 230€ TTC frais de déplacements inclus

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 15 Octobre 2024

AR Prefecture

043-244301131-20241015-20241015_P_150-AU
Reçu le 25/10/2024

Le Président,

Frédéric GIRODE

